

Charte des Vallons Solidaires, Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire

L'association Vallons Solidaires, Pôle de l'ESS des vallons de Vilaine est :

un regroupement d'acteurs de l'ESS qui s'associent dans une optique de mutualisation, d'interconnaissance et de coopération.

Elle reconnaît ses membres selon les principes suivants:

- Les organisations de l'Économie sociale et solidaire sont des groupements de personnes qui ont pour principes la gouvernance démocratique, l'égalité de leurs membres, l'autonomie de gestion et l'indépendance vis à vis des pouvoirs publics
- Les bénéficiaires du projet prennent part aux décisions de l'organisation.
- Pour ces structures, l'Homme prime sur le capital; ainsi les résultats sont partagés en étant réinvestis dans le projet.
- En lien avec tous les acteurs, politiques, économiques et citoyens, les organisations de l'ESS participent au développement local dans une perspective durable notamment par la création et le renforcement d'activité.
- Terreaux d'expérimentation, elles revendiquent une dimension militante et l'utilité sociale de leurs projets.

Elle s'est donné pour objectifs :

- De constituer un réseau d'acteurs de l'ESS, proche de ses partenaires publics et privés
- D'être centre de ressources pour les structures existantes et en projet: information, formation et accompagnement.
- De participer au développement du territoire, par la mise en place d'actions collectives
- De promouvoir l'économie sociale et solidaire, et ses membres